

Le très honorable Justin Trudeau  
Bureau du premier ministre  
80 rue Wellington  
Ottawa, ON K1A 0A2

7 juillet 2020

**Objet : Considérations d'amendement à la SSUC**

Cher ou chère Hon. [Trudeau]

Au nom d'Électro-Fédération Canada (ÉFC) de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR), je tiens à féliciter votre gouvernement pour les mesures prises afin de soutenir les entreprises durant la pandémie de la COVID19.

Les emplois au sein de l'industrie de l'électricité et du CVCR (chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération) dépendent des mises en chantier qui proviennent des permis de construction. Les derniers renseignements provenant de Statistique Canada indiquent qu'en avril 2020 le nombre de permis de construction était de 39 % sous les niveaux globaux d'avril 2019, et ils ont diminués de 49 % pour les projets non résidentiels. Cette baisse marquée, combinée au temps nécessaire pour en arriver à une mise en chantier, aura des conséquences sur nos industries pour plusieurs trimestres — exigeant ainsi le prolongement de la SSUC jusqu'à la clôture de l'exercice. L'industrie de l'électricité et du CVCR représentent également les distributeurs qui opèrent sur une très faible marge BAII (généralement 3 % ou moins), et les réductions de la demande ont des conséquences importantes sur leur capacité à garder des employés. Pour cette raison, nous vous demandons également de réduire les seuils de perte de revenus à 20 % pour l'admissibilité à la SSUC afin d'aider à maintenir la main d'œuvre dans l'industrie.

L'industrie de l'électricité au Canada est essentielle afin d'assurer que tout l'équipement électrique nécessaire, soit facilement accessible, pour le fonctionnement en cours de la machinerie, des systèmes d'éclairage, du réseau de distribution d'électricité et autres systèmes dans les marchés commerciaux, résidentiels, industriels et institutionnels. L'industrie du CVRC est également essentielle à la conception, l'installation et l'entretien, de façon fiable et sécuritaire, des systèmes d'environnement intérieur et des processus de réfrigérations.

Nous vous prions de répondre favorablement à notre demande concernant ces amendements à la SSUC.

Nous vous remercions à l'avance,



**Carol McGlogan**  
Présidente-directrice générale  
Électro-Fédération Canada (EFC)



**Sandy MacLeod**

Présidente-directrice générale

Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR)

**À propos d'Électro-Fédération Canada (ÉFC)**

L'ÉFC est une association industrielle nationale sans but lucratif. Elle représente plus de 220 entreprises œuvrant dans la fabrication, la distribution, la commercialisation et la vente d'une vaste gamme de produits électriques. Les membres de l'ÉFC contribuent plus de 10 milliards de dollars à l'économie canadienne et emploient plus de 42 000 travailleurs dans plus de 1 300 usines, sites ou établissements à travers le pays. [www.electrofed.com](http://www.electrofed.com)

**À propos de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR)**

L'ICCCR est une association professionnelle nationale sans but lucratif. Elle représente les fabricants, les distributeurs et les entrepreneurs de l'industrie canadienne du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération (CVCR). Cette association agit au nom de plus de 1300 entreprises membres. L'ICCCR milite en faveur d'une industrie sécuritaire, responsable et équitable où les systèmes d'environnement intérieur et les processus de réfrigération sont conçus, installés et entretenus par des professionnels qualifiés pour assurer des opérations efficaces et économes en matière d'énergie. [www.hrai.ca](http://www.hrai.ca)